

Fiche de données de sécurité



S.O.F. Gris étain Pbk11, Pw18

Code de produit: PS-MI0324

Département: pigments secs société des ocres de France

C.A.S. : 1317-61-9, 1317-65-3, 215-279-6

Section: 1 Identification

Identificateur de produit:	Gris Étain
Utilisation du produit :	Matière colorante pour matériaux de construction et usage loisirs créatifs
Index de couleur :	Pbk11, Pw18
Famille chimique :	Pigments
Compagnie:	KAMA pigments 7442 St-Hubert Montréal Québec, H2R 2N3 phone : 514 272 2173 email : info@kamapigment.com

Section: 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange, conformément au règlement (CE)n° 1272/2008 et ses adaptations.

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux selon la Directive 67/548/CEE et ses amendements.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Éléments d'étiquetage, conformément au règlement (CE)n° 1272/2008 et ses adaptations.

Aucun élément d'étiquetage n'est requis.

Autres dangers

Les substances contenues dans ce mélange ne répondent pas aux critères applicables aux substances PBT(substances persistantes, bioaccumulables et toxiques) et des substances vPvB (substances très persistantes et très bioaccumulables conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006

Éléments de l'étiquette SGH



Mention d'avertissement

Danger

Classe SGH

Cancérogénicité-Cat.1A

Contient plus de 0.1% d'une substance cancérogène: silice cristalline

Toxicité pour certains organes cibles -expositions répétées-Cat.1

Mentions de danger

Peut provoquer le cancer (H350)

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (H372)

Conseils de prudence

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Se laver soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Section: 3 composition/ information sur les ingrédients

CI:	Pbk11, Pw18
Composition:	mélange d'oxyde de fer et carbonate de calcium
CAS:	1317-61-9, 1317-65-3, 215-279-6
REACH:	la préparation n'est pas soumise à REACH

A la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux pour nécessiter une déclaration dans cette section, conformément aux règlements de l'UE ou aux règlements nationaux.

Section: 4 Premiers soins

Transporter la personne incommodée à l'air frais. En cas d'évanouissement, placer la personne en position latérale de sécurité.

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Section: 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

La préparation n'est pas inflammable. En cas d'incendie, asperger d'eau (en brouillard), de mousse, de poudre chimique sèche ou de gaz carbonique.

Section: 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Assurer une ventilation adéquate. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié.

Éviter la dispersion et l'écoulement du produit répandu ainsi que le contact avec le sol, le milieu aquatique environnant, les égouts ou conduits d'évacuations.

Section: 7 Manutention et stockage

procédures de manutention

Éviter la formation de poussières inhalables. Éviter tout contact cutané ou oculaire. Éviter d'inhaler et d'ingérer. Laver les surfaces affectées s'il y a eu contact avec le produit, surtout avant de manger ou de fumer. Éviter la production de poussière pendant la manutention et toutes les sources d'inflammation (étincelles ou flammes). N'utiliser que des outils antiétincelants et de l'équipement antidéflagrant. Adopter de bonnes pratiques d'hygiène lors de la manipulation de ce produit.

exigences d'entreposage

Toujours garder les contenants fermés hermétiquement. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré.

Section: 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

INGREDIENTS	ACGIH TLV TWA STEL	OSHA PEL PEL STEL	NIOSH REL
silice cristalline quartz pierre à chaux	0.025 mg/m ³ respirable 10 mg/m ³ poussière totale		
exigences relatives à la ventilation	un système de ventilation général est recommandé		
équipement de protection yeux/type respiratoire/type	porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes de protection un masque approuvé par le niosh et l'osha doit être porté déterminer le modèle approprié en consultant le fabricant		
gants/type vêtements/type chaussures/type corps/type	porter des gants de protection aucun vêtement de protection n'est requis le port de souliers de sécurité n'est pas requis aucun vêtement de protection n'est requis		

Section: 9 Propriété physiques et chimiques

Etat physique :	poudre
Couleur :	gris
Odeur :	inodore
PH :	non connu
Point de fusion :	non disponible
Solubilité :	insoluble
Densité apparente :	722 g/l

Section: 10 Stabilité et réactivité

stabilité	stable
incompatibilité conditions à éviter	Aucune connue. Éviter la formation de poussière. Éviter la chaleur et toute source d'inflammation.
sensibilité aux chocs sensibilité aux décharges électrostatiques	n'est pas sensible La poussière en suspension dans l'air dans des proportions critiques et en présence d'une source d'inflammation peut exploser.
produits de décomposition dangereux	sans objet

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section: 11 Données toxicologiques

ingrédients cristalline silice quartz pierre à chaux	CL50 non indiqué non indiqué	DL50 > 8000 mg/kg rat oral rat oral 6,450 mg/kg
phrase d'avertissement voie de pénétration contact cutané contact oculaire inhalation	CIRC, groupe 1 cancérogénicité contact avec les yeux contact avec la peau inhalation ingestion peut causer une irritation de la peau éviter tout contact avec la peau cause une irritation des yeux éviter tout contact avec les yeux le CIRC considère la silice cristalline comme substance cancérogène pour l'humain peut causer une irritation des voies nasales, de la gorge et des voies respiratoires	
ingestion	l'ingestion d'une grosse quantité peut causer une irritation gastro-intestinale ne pas ingérer	
troubles médicaux causés par l'exposition à ce produit	les maladies pulmonaires préexistantes peuvent être aggravées par ce	

signes d'une surexposition	produit une surexposition prolongée aux poussières peut causer des maladies pulmonaires chroniques
effets nocifs sur les animaux	aucune autre remarque
effets nocifs sur l'humain	peut causer une légère irritation des voies respiratoires peut causer une très légère irritation des yeux. une exposition prolongée peut causer des maladies pulmonaires l'exposition prolongée à des produits contenant de la silice cristalline peut causer une silicose
tératogénicité	aucun effet tératogène connu
action mutagène	aucun effet mutagène connu
effets sur la reproduction	aucun effet sur la reproduction connu
cancérogénicité	CIRC groupe 1

Section: 12 Données écologiques

Impact sur l'environnement	Lorsqu'il est rejeté dans le sol, ce produit peut s'infiltrer dans les eaux souterraines. Lorsqu'il est libéré dans l'air, ce matériau peut être retiré de l'atmosphère dans une mesure modérée par dépôt humide.
Toxicité environnementale	Aucun effet important ou danger critique connu.

Section: 13 Données sur l'élimination

De manière générale : Vérifier l'aptitude du produit à être réutilisé. Les déchets et emballages vidés non nettoyés doivent être emballés ou fermés, étiquetés et évacués vers un centre de destruction ou de recyclage en respectant la législation nationale en vigueur. Consulter le fabricant en cas de quantités importantes. En cas de réexpédition de récipients vides non nettoyés, signaler au destinataire les risques éventuels encourus du fait des résidus du produit. Pour l'élimination au sein de l'UE, utiliser le code déchet en vigueur selon la liste Européenne des déchets (LED). Tout producteur de déchets est entre autres tenu de classer ses déchets selon le code de catégorie et de procédé de la Liste Européenne des Déchets (LED).

A la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la directive UE 91/689/CEE

Section: 14 informations relatives au transport

Ce produit n'est pas soumis à étiquetage. Pas de conditions particulières

Section: 15 Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement,

Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 487/2013

Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 758/2013

Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 944/2013

Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 605/2014

Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 1297/2014

Informations relatives à l'emballage : Aucune donnée n'est disponible.

Dispositions particulières : Aucune donnée n'est disponible.

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune donnée n'est disponible.

Section: 16 Autres renseignements

Références	Fiches signalétiques du fabricant.
Préparé par	Kama pigments.

Avis au lecteur:

Kama Pigment renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Kama Pigment ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Kama Pigment. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.



Dernière révision: 2023-12-18

